



SUJET 1 : ACCEPTER LA LOI EST-CE REFUSER LA LIBERTE

Accepter la loi : marcher selon les principes de la société

Refuser la liberté : renoncer à son autonomie, faire fi de sa capacité de s'autodéterminer.

Problème : se conformer à la légalité suppose-t-il renoncer à son autonomie ?

Résolution

Selon les partisans du désordre que sont les anarchistes, l'on doit recourir à ses inclinations en vue d'affirmer sa liberté. Comme on peut le constater l'affirmation semble exclure de son champ d'action tout respect de la loi. Or la liberté au sens noble du terme semble s'exprime dans la conformité aux respects de la légalité.

Tout laisse à croire que pour parvenir à la Vraie liberté, l'on se doit d'obéir à la loi.

Face à un tel débat surgit la préoccupation suivante : se conformer à la légalité

Consiste-t-il à renoncer à son autonomie ? autrement dit, dans quelle mesure le respect de la loi constitue la négation de la liberté ? Bien au contraire l'obéissance de la loi n'est-elle pas facteur de liberté véritable ?

Considérer l'acceptation de la loi comme négation de la liberté renvoie à la liberté extérieure. Car celle-ci est perçue comme étant l'absence de toute contrainte. Or la loi en tant que principe régulateur de la vie en société perçue comme étant coercitive c'est-à-dire contraignante, donc se soumettre à elle constitue aux yeux anarchistes une sorte d'aliénation. Leur position ne nous surprend guère en ce sens qu'ils sont eux-mêmes partisan du désordre. Dans ce cas la loi est en porte-à-faux, c'est-à-dire en déphasage avec la liberté.

Outre cette position, rappelons que la loi pour la critique marxiste est toujours l'expression des intérêts de la classe dominante. Elle n'est donc pas facteur de liberté humaine. Au-delà d'une telle considération, l'on peut évoquer l'exemple de la loi partisane taillée sur mesure qui



relève d'une injustice. L'exemple de l'apartheid érigé à l'époque en loi en Afrique du Sud est fort éloquent. Aussi, nous la loi de talion * œil pour œil *, « dent pour dent » et la loi d'Hitler le « nazisme » A partir de tels exemples, on peut dire que tout ce qui est légale n'est pas forcément juste. Par conséquent l'acceptation de la loi injuste est un refus de la liberté. Mais en réalité, l'obéissance à la vraie loi ne favorise-t-elle pas l'épanouissement de l'être humain ?

L'homme étant naturellement égoïste, pervers et méchant selon FREUD, Il est indispensable de recourir à la loi pour rendre la vie en société possible car la loi constitue un véritable garde-fou protégeant ainsi l'homme contre la méchanceté et l'excès d'autrui. Mais il ne s'agit pas de la loi injuste mais plutôt celle qui émane de la volonté générale C'est-à-dire de la loi comme incarnation de la raison. En tant que tel, elle échappe à l'arbitraire. L'authentique liberté est celle qui consiste à se soumettre à la loi. On comprend alors Rousseau lorsque dans du contrat social, il affirme que : L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ». Comme on le voit, la liberté suit toujours l'essor des lois en ce sens qu'elle règne Ou perit avec elle. Abondant dans le même ordre d'idée, Voltaire a pu écrire que :« la liberté consiste à ne dépendre que des lois ». C'est-à-dire que la loi assure l'harmonie sociale, la sécurité des citoyens et leur protection contre les abus, les comportements arbitraires d'autrui.

Au terme de notre analyse retenons que la véritable liberté n'est possible que dans le respect de la légalité. Cela se comprend dans la mesure où la loi en tant que principe

Régulateur de la vie en société est l'émanation de la volonté générale. De ce point de

Vue, elle prend en compte l'aspiration de tous. C'est donc dire que seule l'obéissance

A la loi constitue le gage de la vraie liberté. Toutefois tout ce qui est légal est-il juste ?



SUJET 2 FAUT-IL ETRE SEUL POUR ETRE LIBRE ?

Faut-il : doit-on, à t'on le devoir de, est-il nécessaire de,

Être seul : s'isoler, se départir de la société, se défaire, faire fi de la société,

Être libre : s'épanouir, s'accomplir, se réaliser, s'affranchir sans contrainte

Problème : est-il nécessaire à l'homme de s'isoler en vue de s'épanouir pleinement ?

****Résolution***

C'est ARISTOTE, philosophe de l'antiquité Grec qui affirmait dans politique : < homme est un animal politique ». Ce qui signifie que de par sa nature, il est fait pour vivre en société. Par conséquent, il lui serait amené d'entretenir des rapports de convivialité avec ses semblables. Malgré cette nature sociable de l'homme, il lui arrive de s'adonner à des relations conflictuelles avec l'altérité. C'est donc dire que la société est caractérisée par des conflits de tous genres. Parlant de cette divergence d'opinions, maintes interrogations nous viennent à l'esprit : est-il nécessaire à l'homme de s'isoler en vue de s'épanouir pleinement ? autrement dit, dans quelle mesure autrui peut constituer un frein à mon épanouissement ? En outre, autrui n'est-il pas souvent facteur d'épanouissement ?

AXE 1 : AUTRUI COMME OBSTACLE A MA LIBERTE.

La notion d'autrui renvoie à l'altérité c'est-à-dire mon alter égo. Les relations intersubjectives (entre les hommes) sont tantôt empruntées de convivialité tantôt caractérisées par toutes sortes de conflits. Par conséquent, on se demande si ce fait est imputable à la société ou s'il dépend de l'homme lui-même. Pour THOMAS HOBBS par exemple, la violence est inscrite dans la nature même de l'homme. Ce qui revient à dire qu'elle est inhérente (liée) à l'espèce humaine. C'est pourquoi il écrit dans le Léviathan : A l'Etat de nature l'homme est un loup pour l'homme ce qui signifie que de par sa nature, l'homme représente un réel danger pour son semblable. Par conséquent, autrui constitue pour nous un frein à notre épanouissement. Une telle position est aussi celle de Jean Paul SARTRE pour qui l'enfer c'est les autres » confère Huis clos. Ce qui signifie qu'autrui est un frein à ma liberté. Contrairement à une telle position de HOBBS pour qui le mal est inhérent à l'homme, Rousseau le situe dans la société



elle-même, car dans du contrat social il affirme : l'homme nait bon mais c'est la société qui le corrompt > ici Rousseau veut montrer le caractère pervers de la société en tant que ce par quoi l'homme perd sa liberté au contact des autres. Outre cet aspect, signalons qu'il existe au sein de toute communauté humaine des conflits de conscience qui se justifient à travers des rapports de domination car dans nos relations interhumaines chacun a tendance à vouloir s'imposer, à se substituer à l'autre en le dominant. C'est ce que HEGEL illustre bien dans Phénoménologie de l'esprit à travers sa théorie de la dialectique du maître et de l'esclave. Il s'agit en effet de deux consciences en présence dont l'une qui est celle du maître, a tout en sa possession. Par conséquent il se contente de dormir sur ses lauriers. Quant à celle de l'esclave, elle est assujettie par celle du maître. Dès lors elle prend conscience de cette situation déplorable, nie sa propre réalité et se substitue à celle du maître.

Eu égard à tout ce qui précède, on peut dire de l'autre qu'il constitue pour nous une Source d'aliénation. Mais est-il possible de vivre sans les autres ?

AXE 2 : AUTRUI COMME FACTEUR D'EPANOUISSEMENT

Si l'on se réfère à la nature de l'homme on peut alors dire qu'il est impossible de mener une vie dehors de ses semblables. Bon nombre de penseurs accordent le prima à la vie communautaire. Car pour eux, il est pratiquement impossible pour l'homme de mener son existence en faisant table rase à l'altérité. C'est d'ailleurs en vue de mettre en relief l'importance de l'autre que Saint EXUPERY dans terre des hommes : «<si tu diffères de moi loin de me léser, tu m'enrichis >>. Une telle réflexion permet de comprendre que quoique de l'autre soit distinct de moi, sa présence ('est d'un intérêt fondamental. Outre cet aspect, signalons que l'homme est un être imparfait, raison pour laquelle pour mieux vivre et satisfaire ses besoins, il faut le concours des autres à travers leurs critiques et leurs jugements. Car par la présence de l'autre, j'ai Conscience de mon existence. C'est dans cette perspective que JEAN PAUL SARTRE a pu écrire : autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même. A travers cette réflexion, il met en relief le caractère indispensable de l'altérité dans le processus de notre propre réalisation. Fors de toutes ces réalités, on ne peut que comprendre qu'une vie sans les autres n'en ait pas une.

CONCLUSION (à faire soi-même)



FOSOPIQ

Fondation les Solutions du
PRINCE IGOUIE QUENUM

☎ (+225) 07 08 770 300 🌐 fondation@fosopiq.org

📍 Abidjan - Yop, non loin de la Pharmacie Marché Koweit

FONDATION FOSOPIQ

🌐 fondation.fosopiq.org | 🌐 educ.fosopiq.org | 🌐 www.fosopiq.org





SUJET 3 :« 'INCONSCIENT PARLE EN NOUS « QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Résolution

A partir du 19e siècle la découverte de l'inconscient psychique relança le débat sur la connaissance de l'homme. Ainsi les partisans de la thèse de l'inconscient affirment que celui-ci détermine les actions du sujet. Pour les rationalistes, par contre, l'inconscient n'est qu'un mythe. Demandons-nous dès lors, si l'inconscient existe réellement. Dans l'affirmative, comment se manifeste-t-il ? Par ailleurs l'argument de l'inconscient n'est-il pas une façon de déresponsabiliser l'homme ?

La psychanalyse en tant que science du psychisme a permis à l'Autrichien Sigmund Freud de relever l'existence en l'homme de l'inconscient. Il le définit comme étant l'ensemble des pulsions et de désirs refoulés. La personnalité s'est formée partir du refoulement dans l'inconscient de situations vécues dans l'enfance (frustrations, déceptions...). Comment s'exprime donc concrètement le discours de l'inconscient ?

L'inconscient « parle en nous » signifie que les événements de notre enfance sont en nous et déterminent notre action et ce que nous disons. Le langage de l'inconscient prend, en effet, la forme de faits et gestes involontaires qui nous échappent sans pouvoir les empêcher. Il s'agit des lapsus, des tics, des actes manqués. C'est par exemple le cas de ce conférencier qui fait ce lapsus significatif :> je déclare la séance close ! o je voulais dire ouverte ». Le psychanalyste découvrira plus tard que notre conférencier refusait au fond d'écouter son adversaire politique qui devait, le premier prendre la parole.

Ainsi selon la psychanalyste les actes un peu bizarres dont nous ignorons, les crimes, les délits, notre haine pour tel objet ou telle personne sont toujours profondément déterminés par des complexes inconscients et des frustrations secrètes.

Le Kleptomane qui commet des vols sans savoir pourquoi sont autant de faits qui prouvent que l'homme est souvent gouverné par l'inconscient. Autrement dit l'inconscient pousse le sujet à agir malgré lui. A ce propos le français Paul Valery écrit < la conscience règne mais ne gouverne pas ». En sommes la conscience humaine subit les ordres et les ordonnances de



l'inconscient. A telle enseigne qu'il semble prendre son statut traditionnel d'être essentiellement conscient. Mais d'un autre point de vue l'inconscient n'est-il pas un mythe pour les philosophies de la conscience ?

Les philosophes de la conscience, c'est-à-dire, ceux qui définissent l'homme comme un être absolument conscient de ses faits et gestes, rejettent la thèse freudienne de l'inconscient. Dans cette optique Emule Chartier connu plus sur son pseudonyme Alain refuse en effet que les désirs refoulés dans l'enfance puissent orienter ou déterminer la conduite et le jugement de l'homme. Pour lui, il n'y pas « un autre moi qui me parle et que je ne connais pas. En réalité il y a coïncidence entre la volonté et la pensée : je veux ce que je pense » affirme Alain contre Freud.

De même le français Jean Paul Sartre nie le concept d'inconscient. Selon lui, exister pour une conscience c'est avoir conscience qu'elle existe. Par conséquent l'homme est entièrement conscient de lui-même et responsable de ses actes. Il jouit, pour ainsi dire, d'une liberté absolue en situation. C'est pourquoi Sartre a pu écrire : > Inconscient, c'est la mauvaise foi de la conscience ». En d'autres propos celui qui brandit l'argument de l'inconscient pour justifier ses inconduites refuse d'assumer ses responsabilités.

En somme fors de la définition traditionnelle de l'homme comme être doué de raison, le rationalisme moderne est tout à fait opposé à cette grave blessure psychologique (découverte de l'inconscient psychique) que lui inflige la psychanalyse. Que faut-il retenir au terme de notre analyse ? D'abord que l'hypothèse de l'inconscient n'est pas rejetée du revers de la main car des faits la confortent. Ensuite signalons que la détermination du sujet par l'inconscient n'est pas pour autant à exagérer car l'homme demeure ce vivant singulier doué de raison. Toutefois nous estimons qu'une tentative sérieuse de connaissance de l'homme ne peut écarter sa dimension inconsciente car la psychanalyse est aujourd'hui incontournable.

N'est-il pas pour chacun de se familiariser avec la psychanalyse afin de se connaître

Davantage ?